



DECLARATION LIMINAIRE

COMITE TECHNIQUE SPECIAL DES PREFECTURES

Réunion du 15 octobre 2020

Monsieur le Président,

A l'occasion de ce premier Comité technique spécial des Préfectures placé sous votre Présidence, le **SAPACMI** tient à vous faire part de ses inquiétudes sur le climat général en préfecture.

En premier lieu, en cette période de rebond de l'épidémie et alors que des instructions sont données visant au renforcement du télétravail, on déplore encore beaucoup trop de réticences y compris dans les zones d'alerte renforcée. Ces réticences sont dues au manque de postes NOEMI, mais aussi et surtout à une certaine rigidité des chefs de service. La crise sanitaire que nous traversons et qui s'installe dans la durée nécessite de se donner les moyens de mettre en place cette nouvelle organisation du travail et de faire évoluer les mentalités.

En second lieu, le **SAPACMI** vous alerte sur les conditions de mise en place des SGC dans les préfectures. La communication sur cette réforme est souvent très imparfaite, voire inexistante. L'accompagnement des agents est réduit au minimum, il n'y a pas d'étude d'impact RH préalable, les CMC ne sont pas associés aux travaux de préfiguration, le volet immobilier est rarement abordé, les micro-organigrammes sont présentés sans mention des effectifs et sans communication de l'organigramme de la préfecture intégrant le SGC, les délais impartis aux agents sont trop courts pour se positionner, ...La liste est trop longue pour tout énumérer ici Monsieur le Président. Mais avant tout, ce qui paraît important à dénoncer, c'est le manque d'attractivité de ce nouveau service ! On a le sentiment que tout se fait à la hâte, sans concertation et sans envie. Les agents concernés vont rejoindre les SGC par obligation et sans motivation réelle. Depuis plus de 10 ans, nos collègues de préfecture subissent réforme sur réforme. C'est trop. Ils sont fatigués et usés par ces revirements au gré des gouvernements.

Trop souvent, ils n'ont plus foi en l'administration, en la qualité du service public et en l'avenir des préfetures. Il est urgent de remettre de la visibilité et de la lisibilité pour que les agents retrouvent un sens à leurs missions.

En troisième lieu, le **SAPACMI** s'inquiète des nouvelles inégalités qui vont se créer au 1^{er} janvier 2021 : inégalités au sein des SGC, entre les agents venant des DDI et ceux de préfecture, en matière d'action sociale et de prestation repas notamment. Mais inégalités aussi entre le SGC et la préfecture dont le règlement intérieur doit aussi pouvoir être discuté en CT localement pour intégrer le nouveau cycle horaire de 38 h30.

Car en effet, d'ores et déjà, nombre de préfets se prononcent défavorablement à l'introduction de ce cycle horaire dans le règlement intérieur de leur préfecture. Aussi le **SAPACMI** compte sur le Secrétaire Général du ministère pour faire passer un message fort aux Préfets. Les agents de préfecture n'ont pas à être les sacrifiés des réformes et le nivellement doit se faire par le haut. Le ministre de l'Intérieur nous a promis un alignement des prestations d'action sociale et repas d'ici 2022. Le **SAPACMI** y sera très attentif et y veillera.

Enfin, sans dresser une liste exhaustive des problèmes rencontrés dans les préfetures, le **SAPACMI** ne peut néanmoins clore cette déclaration sans aborder les services des étrangers et leurs problèmes récurrents, comme nous l'avons dit au ministre en début de semaine : manque d'effectifs, conditions de travail déplorables, agressions verbales et physiques, menaces, réglementation changeante auxquels s'ajoutent des instructions ministérielles inapplicables comme celles récentes de Mme SCHIAPPA qui à l'évidence ne connaît pas la réalité des missions des agents de préfecture...

Aussi, en cette période de crise et dans cette configuration morose et anxiogène, le **SAPACMI** demande à l'administration de réajuster les priorités, de reconnaître l'engagement des agents, leur valeur, leur solidarité et leur sens du service public, de stabiliser les services et de redonner aux missions le sens qui leur fait de plus en plus défaut.

Le **SAPACMI** vous remercie, Monsieur le Président, de bien vouloir annexer cette déclaration au procès-verbal de ce Comité Technique.

